

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2020

Présents :

BAUDE Christian	HERMON Jean-Pierre
BESLON Jacques	HEUDIER Dominique, absente pouvoir à N Folliot
BESLON Laurent	HOREL Jacques
BIDOT Jean, absent pouvoir à M Richard	HUE Thierry
BLIN Françoise	LARSONNEUR Anthony, absent
BRIARD Alain, absent pouvoir à F Blin	LAVEILLE Denis
BRIAULT Christelle	LEMOINE Sylvie
BUHOT Béatrice, absente	LEPAS René
CHATELET Jean-Marc, absent	LEREBOURG Yves
COLLADO Jacqueline	MARTINS Ghislaine
De SAINT JORES Sylvain	MEISS David
DEDIEU Alain	MOURE Elise
DESMONTS Catherine, absente pouvoir R Lepas	PICQUES Thierry
DOUARD Christelle	RICHARD Jocelyne
FEUILLET Daniel	RICHARD Michel
FOLLIOU Noëlle	ROLLAND Anthony, absent pouvoir à Yves Lerebourg
FOULON Franck	ROUXELIN Yann, absent
GATE Denis	SEBERT Marie-Pierre, absente
GAUMONT Nicole	

Absents

.....10 absents.....

Pouvoirs

.....dont 5 pouvoirs.....

Nombres de membres			
Afférents	Présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de voix pouvant s'exprimer.
37	27	5	32

Sylvie LEMOINE est désignée en qualité de **secrétaire** par le conseil municipal (article L. 2121-15 du CGCT).

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 9 janvier 2020

Observations : APPROUVE à l'unanimité.....

Pour : 32	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

1) Projet Raccordement au réseau de chaleur avec propositions d'amélioration énergétique et thermique de l'école maternelle et primaire.

Rapporteur : Jocelyne Richard / Jacques Horel

⇒ Présentation diagnostic réalisé par le maitre d'œuvre Bureau LENESLEY

Observations : Présentation avec un récapitulatif des travaux de base et de 6 variantes + de 1 complément (remplacement canalisations école primaire) sur écoles maternelle et primaire.

Etude et scénario d'amélioration qui pourrait permettre d'aller jusqu'à atteindre un classement BBC (bâtiments basse consommation).

Les estimations sont les suivantes :

Travaux de base école maternelle (étanchéité du toit terrasse, chauffage, VMC, électricité) : 174 500€ HT

Total Ecole primaire (chauffage) : 130 500 € HT

Variante :

- Remplacement des radiateurs de l'école primaire : 60 000 euros HT
- Remplacement des canalisations de chauffage de l'école primaire : 25 000€ HT
- Remplacement des équipements de ventilation de l'école maternelle : 7 500€ HT

Le conseil municipal se donne comme impératif

Travaux de base école maternelle (étanchéité du toit terrasse, chauffage, VMC, électricité) : 174 500€ HT

Total Ecole primaire (chauffage) : 130 500 € HT

Ce sont des travaux indispensables considérant le projet de chaufferie de bois et de réseau de chaleur.

Les Variantes seront confirmées ou pas en fonction du budget au moment du marché de travaux :

Le conseil se laisse l'option de refuser les travaux ci-dessous :

- Remplacement des radiateurs de l'école primaire : 60 000 euros HT
- Remplacement des canalisations de chauffage de l'école primaire : 25 000€ HT
- Remplacement des équipements de ventilation de l'école maternelle : 7 500€ HT

Pour : 32	Contre : 0	Abstentions : 0
------------------	-------------------	------------------------

2) Terrain multi-sport : option à valider.

Rapporteur : Michel RICHARD



Observations : compétence Agglo mais participation de la commune pour les travaux proposés ci-dessous :

Option n° 2 : réfection des pourtours du Multisports : 3773.40

Option n° 5 : pare-ballons : 5080.50

Observations : Le conseil accepte la dépense correspondant à l'option n° 2 mais ne retient pas le financement de pare ballons.

Il a été proposé aussi de prévoir des bancs et des poubelles et de savoir s'il avait été prévu un éclairage. La question sera posée.

UNIQUEMENT POUR OPTION CONCERNANT
LA REFECTION DES POURTOURS DU MULTISPORTS : 3 773,40 euros :

Pour : 32	Contre : 0	Abstentions : 0
------------------	-------------------	------------------------

3) Maison de l'enfance

Rapporteur : Michel Richard

a) Présentation plans

Observations : Démarrage des travaux en juin/juillet 2020 et sera probablement opérationnel pour les vacances de l'été 2021.

Pour : 32	Contre : 0	Abstentions : 0
------------------	-------------------	------------------------

b) Attribution d'un fonds de concours de la commune

Considérant que la commune de Tessy-Bocage souhaite la construction d'une maison de l'enfance sur son territoire, au titre des activités périscolaires,

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement joint en annexe,

Il est envisagé le versement d'un fonds de concours de la commune à SAINT-LO AGGLO au titre des activités communales périscolaires d'un montant de 164 465 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

Décide d'attribuer un fonds de concours à SAINT-LO AGGLO, en vue de participer au financement de la construction d'une maison de l'enfance à TESSY-BOCAGE, à hauteur de 164 465 €.

Autorise le maire à signer que tout acte afférant à cette demande.

Annexe : Plan de financement

Dépenses	HT
Frais d'études	124 479 €
VRD	190 000 €
Travaux	787 700 €
Autres dépenses	56 729 €
TOTAL	1 158 908 €

Recettes	Taux	HT
CD 50	18,29%	212 000 €
ETAT (DSIL- contrat ruralité)	18,12%	210 000 €
FEADER	4,31%	50 000 €
CAF	9,00%	104 230 €
MSA	0,43%	5 000 €
FDC Commune	14,19%	164 465 €
Autofinancement	35,66%	413 213 €
TOTAL	100,00%	1 158 908 €

4) Maison France Services

Rapporteur : Jocelyne Richard

a) Travaux : présentation devis

Observations :

Dès que la commune est propriétaire des locaux de l'ancienne maison communautaire, elle lance les travaux pour installer au plus vite l'agence postale pour laquelle elle loue actuellement les bâtiments de la poste.

Information : actuellement la salle de danse est provisoirement installée dans la maison communautaire.

Pour :	Contre :	Abstentions :
--------	----------	---------------

Observations : les devis de la Maison France Service seront délibérés en mars 2020.

Pour :	Contre :	Abstentions :
--------	----------	---------------

5) Route de Saint-Lô

Rapporteur : Jocelyne Richard et Jacques Horel

a) Récapitulatif des travaux

Voir annexe

Observations : 1 700 euros de plus value par rapport aux devis, (protection du réseau : racines plantations). Les travaux sont bien avancés, quelques points à régler : parking cimetière, à engazonner. Marquage au sol à faire : zone 30 km/heure. Les travaux devraient être terminés au printemps 2020.

Pour :	Contre :	Abstentions :
--------	----------	---------------

b) Avenants

Observations :

.....

Pour :	Contre :	Abstentions :
--------	----------	---------------

6) Salle des fêtes de Fervaches : avenant moins-value

Rapporteur : Jocelyne Richard et Jacques Horel

Observations : Une moins value sur les sanitaires de la salle des fêtes de 4 400 euros

Pour :	Contre :	Abstentions :
--------	----------	---------------

7) Estimation IPE

Rapporteur : René Lepas

Observations : Devis : 6 374,50 euros TTC pour l'entretien des 11,6 km de chemins sur Tessy et Fervaches avec deux passages de prévus en mai et novembre. Sur Pont Farcy, peu ou pas de chemins.

Pour : 32	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

8) Devis en cours

Rapporteur : Jocelyne Richard et Jacques Horel

Devis à délibérer

Objet	Lieu	Entreprise	Montant	VOTE	Observations
Acquisition d'un mobil-home ou logement insolite	Camping Pont-farcy				le conseil municipal a voté pour l'acquisition du logement insolite, une « cabanétape » de l'entreprise La Cabanerie pour un montant de 5500 euros.

9) Questions diverses

1) Organisation des bureaux de vote pour les Elections municipales 15 et 22 mars 2020

A 23 h 00, l'ordre du jour est achevé, la séance est levée.